

# CONCEPTION ENTRE ANALYSE ET DECISION

**Philippe BOUDON**

*Cet article revient sur les questions posées dans un document publié précédemment en introduisant les éléments conceptuels de l'architecturologie pouvant éclairer la relation systémique entre conception, espace et échelles. Ce dernier mot y est cette fois pluralisé et entendu dans une acception architecturologique. Il complexifie ainsi et élargit les significations sous-jacentes de l'expression convenue de "changement d'échelle".*

Depuis l'ouvrage *Sur l'espace architectural* (Dunod 1971, Parenthèses 2003), Philippe Boudon a poursuivi le programme épistémologique de recherche d'une *architecturologie* visant à spécifier l'espace architectural au regard notamment de l'espace géométrique euclidien. Le dernier ouvrage *Entre géométrie et architecture*, paru aux éditions de la Villette, Paris, 2019 témoigne de l'état de la question sans exclure pour autant la possibilité d'une mathématisation d'un espace de la conception.

*Ndlr.* Nous remercions la Direction de la collection « Villes en parallèle, Matériaux pour la ville de demain » qui nous autorise à reprendre ici ces articles de Ph Boudon.

Depuis l'ouvrage *Sur l'espace architectural* (Dunod 1971, Parenthèses 2003) Philippe Boudon a poursuivi le programme épistémologique de recherche d'une *architecturologie* visant à spécifier l'espace architectural au regard notamment de l'espace géométrique euclidien. Le dernier ouvrage *Entre géométrie et architecture*, paru aux éditions de la Villette, Paris, 2019 témoigne de l'état de la question sans exclure pour autant la possibilité d'une mathématisation d'un espace de la conception.

## 1. CONCEPTION

« *Qui de la science, ou du politique est le plus légitime aux commandes ?* » Cette annonce d'une émission de France-Culture peut être rapprochée de la question posée par un journaliste de *La Croix* le 4 mai 2020 : « *Comment gérer au mieux la relation entre scientifiques et décideurs politiques ?* » demande Pierre Bienvault, soulignant que *la question n'est pas simple*. L'enjeu concernerait ainsi deux catégories d'acteurs : scientifiques et politiques, étant admis que les premiers sont experts de *l'analyse*, les seconds experts de la *décision*. Les uns et les autres peuvent se tromper mais leur « fonction » les situe *a priori* dans ces deux domaines, *analyse scientifique, décision politique*. Le besoin d'une médiation se fait encore sentir dans l'appel du collectif publié dans le journal *Le Monde* du 9 mai dernier, entre science et politique : science, société et politique.

Or le caractère binaire de cette situation généralement admise n'est pas de nature à rendre intelligible la situation proprement *épistémologique*, c'est-à-dire relative à la connaissance. Entre *analyse* et *décision* se loge *de facto* un troisième terme : *conception*, notion qui sort ordinairement du balisage courant de la connaissance. Non qu'il manque aux scientifiques, ni aux politiques d'avoir à concevoir des dispositions pratiques. La période est riche en la matière : masques, distanciation sociale, mise en quarantaine, tests etc., autant d'opérations mises en place soit pour le confinement soit pour le déconfinement. Au point que souligner que les analystes non moins que les décideurs ont à concevoir des dispositifs apparaît comme une banalité. Mais remarquer que les premiers sont experts dans l'ordre de l'analyse et les second dans celui de la décision amène à prendre conscience de ce troisième terme qui fait défaut et qu'il s'impose d'introduire entre analyse et décision : celui de conception. Tout se passe comme s'il n'y avait que deux catégories d'acteurs pour trois catégories de fonctions.

Savoir si les masques sont utiles ou non est une question d'analyse à laquelle peut répondre le scientifique, dans la mesure de ses connaissances. Savoir si, au cas où ils sont utiles, on en dispose en nombre suffisant ou non est aussi une question d'analyse, cette fois logistique. Savoir, au cas où on n'en dispose pas en nombre suffisant, comment faire pour que les soignants puissent en disposer en priorité est une question de conception : « *Il n'aurait pas été raisonnable alors que la France était confinée, de dire que 65 millions de Français avaient immédiatement besoin de masques* » dit le professeur Lina : ici c'est le scientifique qui se fait concepteur. De son côté le politique doit bien, avant de prendre une décision, savoir *sur quoi* celle-ci va porter. Il peut vouloir d'appuyer sur tel, ou tel comité d'expert, mais c'est alors pour lui rabattre la décision sur l'analyse et méconnaître que ce n'est pas le comité d'expert scientifique *comme tel* qui peut lui dire *sur quoi* décider. L'infectiologue pourra faire des propositions de l'ordre de la conception : « *Si d'emblée les experts avaient dit qu'il fallait des masques pour toute la population, cela aurait créé un appel d'air incroyable qui aurait mis l'exécutif dans une position intenable. Car son stock de 125 millions de masques l'obligeait à les réserver aux seuls soignants.* » Mais si le but de la décision est de protéger d'abord les soignants, l'opération se porte sur une conception relative aux masques. La décision est affaire d'action visant un but, la conception affaire d'opérations alternatives entre lesquelles choisir pour atteindre le but. Une distinction entre *action* et *opération* serait de nature à soutenir la distinction entre *décision* et *conception*. Lorsque le propos du scientifique porte sur la conception, le décideur peut s'inquiéter d'une confusion des rôles. Ainsi Roselyne Bachelot souligne bien l'excès possible du « comité d'expert » avec « *le risque qu'il y ait alors une vérité scientifique institutionnelle émanant d'une petite dizaine de personnes. Enfin, parfois, certains finissent par se prendre pour des ministres* ». Pierre Bienvault a bien raison de poursuivre alors dans son article en écrivant que « *Chacun doit rester à sa place. Les scientifiques informent et conseillent, mais ce sont les politiques qui décident* ». Mais il semble, encore une fois, qu'il y ait deux places pour trois fonctions. Admettre d'en compter trois pourrait permettre d'éviter le binarisme d'une pensée française qui selon les cas se défie de la science majoritaire ou du pouvoir central (Yves Buisson parle de « *La défiance très française vis-à-vis de la science majoritaire (et) du pouvoir central* ») et ne tient pas compte de la complexité de la conception. Comme l'a écrit Edgar Morin dans *La Méthode*, il nous faut *concevoir la conception*. Un problème *épistémologique* qu'une instance citoyenne ne résoudre peut-être pas, à moins qu'elle puisse s'attacher à le questionner et parfois à reformuler en explorant le champ des possibles.

## 2. ESPACE

Le politique prend des décisions, il « prend des mesures ». Cette expression courante nous trompe. Si l'analyste *prend* des mesures *via* tests ou flux épidémiologiques, le politique quant à lui en *donne*. C'est exactement l'opposé. Actuellement il se trouve bien souvent en situation d'avoir à donner des mesures, à commencer par la « distanciation sociale » qui est en réalité une distanciation physique, spatiale. Là encore les mots sont d'un emploi délicat car, avant le confinement, l'expression « distance sociale » n'était spatiale que de façon métaphorique alors que par les temps qui courent il s'agit d'une distance réelle, physique. Or la politique en état normal est souvent désarmée pour penser l'espace, les espaces et leurs interrelations/intrications et leurs récursivités. Il faut être dans la situation actuelle pour que le gouvernement se trouve avoir à légiférer sur l'espacement des enfants dans une salle de classe. Mais salle de classe, transports, salles de spectacle, celles-ci côté spectateur mais aussi celle-ci côté orchestre (les postillons des instruments à vent qui les distinguent des cordes... et toutes les « formations » d'orchestres et chorales...), lieux de travail, restaurants, prisons et plages sont autant de situations diverses pour penser les distances.

Autour de ces « espaces » à confiner diversement mais selon une norme postulée – 1M ? 1,50m ? etc. – avec ou sans masques (la norme pourrait varier selon ces deux cas ? ou faut-il les cumuler par précaution ?). Mais les deux situations peuvent se trouver et pourquoi pas penser ainsi ; faute de masque accentuer la distanciation, et faute de place accentuer la distribution, Masques et Distances ayant des fonctions *vicariantes* ? Mais *quid* de ce qui se passe autour de ces lieux à confiner diversement ? La question des transports ne se pose pas uniquement dans les wagons, mais aussi sur les quais et à l'entrée des bouches de métro et encore dans une politique corrélative de la voiture, du vélo, de la patinette et de la marche à pied. D'où les parkings en périphérie pensés par la mairie de Paris. Question d'échelles.

## 3. ECHELLE

Combien de fois le mot *échelle* est-il entendu dans ce moment ? Globalisation, Mondialisation, Etat fédéral, Souveraineté, Europe... (- des 12 des 18 des 27, couple franco-Allemand). Mais comment le pense-t-on ? Frédéric Worms, questionné par France-Culture, tient qu'il faut penser le monde d'après de façon globale. En même temps que nous nous trouvons dans un pays dont la nature politique est malgré tout liée à l'espace sous la forme d'un jacobinisme. Ce pays découvre les « territoires », avec des gilets jaunes interprétés, de façon sommaire mais spatiale, sous forme de rond-points, avant même que le covid 19 donne l'occasion de distinguer zones vertes, oranges et rouges sur une carte dont la « bonne échelle » est supposée être le département, *concept* « génial » dit Françoise Fressoz (*Le Monde*, 6 mai) : « Les départements avaient été découpés de façon que toute administration puisse se rendre au chef-lieu en une journée au maximum ». Mais ce qui est génial ne tient-il pas à une raison sans doute pertinente à l'époque mais qui ne peut certainement plus être la même aujourd'hui ? Ou plutôt ne tient-il pas dans le fait que la mesure *prise* par le politique mais en réalité *donnée* à l'espace se trouve argumentée par une *pertinence* ? Toute mesure ne suppose-t-elle pas une *pertinence* ?

Sans doute le mètre de distanciation sociale, les cent kilomètres de distance maximum au moment du déconfinement ont-ils été pensés selon quelque pertinence, mais laquelle ? La portée des postillons est sans doute celle du mètre mais quelle est celle des 100 km ?

Toute norme a besoin d'être énoncée avec précision et cette précision est même demandée aux pouvoirs publics avec des cris du genre « on ne comprend plus ce qu'il faut faire »... Mais la *valeur* des 100 kilomètres ne devrait-elles pas varier selon les situations ? En plaine, en montagne, en bordure de côte par exemple ? L'échelle est alors à considérer selon des situations diverses de *référence* au territoire.

L'épidémie actuelle force en quelque sorte à devoir penser une *hétérogénéité de situations* dont témoigne de façon encore rudimentaire la carte rouge-orange-verte. L'épidémie affecte le découpage administratif à une échelle dont la pertinence supposée est l'articulation préfet-maires. Mais une telle carte serait améliorée si on pouvait disposer d'autre chose que d'une frontière tranchée qui fait que de part et d'autre d'une ligne il est difficile de comprendre que la librairie puisse être ouverte d'un côté et fermée de l'autre. Or il existe bien une *méthode* de cartographie décrite dans *Le mystère français* d'Hervé Le Bras et Emmanuel Todd (2013) qui « permet de plonger à l'intérieur du cadre départemental, de briser sa frontière, de voir plus finement la répartition des phénomènes dans l'espace sans que les cartes apparaissent à l'œil plus compliquées ou difficiles de lecture » (p 27). Je n'ai évidemment pas la place ici de décrire cette méthode, je peux juste indiquer selon les mots des auteurs qu'elle passe par une opération effectuée par l'ordinateur « analogue au lissage d'une courbe par une moyenne mobile ». Le résultat en serait que les frontières apparaîtraient moins tranchées entre zones rouge et orange, entre zones orange et vertes, ce qui, après tout, tombe sous le sens. Car il va de soi qu'au centre d'une zone orange ou en bordure de celle-ci avec une zone verte – ou rouge – la *situation* n'est pas la même, qu'il s'agisse d'une école, d'un magasin etc.

Mais outre l'affinement possible de la cartographie de l'épidémie, il convient à nouveau de distinguer les cartes à la lumière de la distinction faite plus haut entre *analyse*, *conception* et *décision*.

L'analyse du géographe ou de l'épidémiologue ou de l'anthropologue donnent lieu, c'est le cas de le dire, à des cartes ; cartes qui s'inscrivent dans le registre épistémologique de l'*analyse*. Des données sont exprimées sur fond de territoire ou de territoires.

Le découpage en départements, en régions, celui de la Révolution française ou le récent découpage en régions est de l'ordre de la *décision*. Sur fond de l'analyse en départements rouges, oranges ou verts seront prises des décisions. Encore fallait-il *concevoir* cette carte.

Les cartes relèvent pour partie de la conception en raison de choix à opérer qui peuvent se présenter différemment bien que pour représenter de mêmes données. « *L'intrigante géographie de la contagion* », article paru dans le journal *La Croix* du 5 mai s'accompagne d'une carte du monde qui représente avec des couleurs, variant selon une valeur allant du bistre clair au marron foncé, le *nombre de décès par millions d'habitants*. Des données non spatiales y sont spatialisées. On peut y voir comment chaque pays est affecté par un nombre de décès relatif au nombre d'habitants. Pour autant s'agit-il d'une représentation du phénomène spatial ? Que la

donnée ne soit pas spatiale peut se constater dans la page même du journal qui montre au côté de la carte la même information linéarisant sous forme d'un graphique – faisant varier les longueurs – la *même donnée* de « nombre de décès pour un million d'habitants ». Ce sont deux représentations d'une même donnée, l'une purement quantitative, l'autre projetée sur la surface respective des différents pays. Mais une autre carte eut pu représenter un « nombre de décès par unités de surface », autre manière de *concevoir* la carte, non plus diverses représentations d'une *donnée non spatiale*, mais représentation d'une autre donnée, *spatiale* cette fois. On dit avec raison que le virus ne connaît pas les frontières. La question est celle de l'articulation d'une échelle administrative et d'une autre, organique. C'est peut-être une « bonne échelle » mais le caractère tranché du découpage administratif semble dissonant avec la réalité physiquement vécue qui pourrait demander plus de souplesse.

\* \* \*

## **DIMENSIONS DE L'ESPACE DE LA CONCEPTION CHANGEMENT D'« ECHELLE »**

### ***CONCEPTION ENTRE ANALYSE ET DECISION***

Située entre la fonction d'*analyse*, assurée par le scientifique, et la fonction de *décision* assumée par le politique, la fonction de *conception*, comme je l'ai souligné dans le texte qui précède, souffre de l'absence d'un rôle clairement dévolu, au moins théoriquement. On peut supposer que cette fonction soit remplie par ceux que Guy Burgel nomme les *auteurs* et qu'il distingue des *acteurs*<sup>1</sup>. Certains, parmi ces auteurs, sont à ranger du côté des scientifiques, donc de l'analyse, et parmi eux bien des géographes. D'autres sont effectivement tournés vers l'action et rejoignent les questions de la décision politique en contribuant à celle-ci d'une façon ou d'une autre. Mais, là encore, se pose l'hypothèse d'isoler une fonction comme celle de la conception. Reste la question de savoir s'il est juste de la considérer comme une fonction possiblement unitaire ou si elle n'est autre chose que le fait d'une addition ou du produit de compétences diverses et si elle peut être abordée comme telle.

S'agissant de la ville, pour ne prendre que le cas du géographe et de l'architecte, le premier se fait en quelque sorte concepteur lorsqu'il œuvre à une géographie dite *active* ou intervient sur l'aménagement du territoire, le second se faisant urbaniste en déplaçant ses compétences de concepteur vers l'urbain. On peut penser que "conception" n'a alors pas le même sens chez l'un et chez l'autre. L'observation vaut pour d'autres auteurs, économistes, politologues, anthropologues etc.

---

<sup>1</sup> N'étant pas moi-même analyste politique, je soumettrai au lecteur plus compétent la question de savoir si la récente Conférence citoyenne ou le récent Haut-Commissariat au Plan peuvent être tenus pour de possibles lieux d'hébergement de la *conception*.

## ***SPECIFICITE OU GENERALITE DE LA CONCEPTION***

Pourtant Herbert A. Simon a pu plaider pour des sciences du *design* – des sciences de la *conception* – en postulant qu’une unité pouvait rassembler cette activité de conception mise en œuvre aussi bien par l’artiste que par le politique, par Robespierre ou par Cézanne, tous deux *concepteurs*. Il prônait donc la conception comme un domaine d’investigation scientifique à caractère général, à côté des sciences de la nature et des sciences de l’homme<sup>2</sup>.

L’architecturologie entrerait dans cette catégorie de sciences de la conception, n’était que, loin d’envisager celle-ci dans sa généralité, elle concernait d’abord la conception *architecturale* dans sa spécificité<sup>3</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que certains des concepts qui s’y trouvent construits ne puissent intéresser d’autres domaines que l’architecture et par exemple le domaine urbain qui nous concerne ici. Sa rencontre avec l’hypothèse simonienne ne pouvait que faire réfléchir à l’idée de la conception entendue dans une éventuelle généralité et demande d’être examinée. Or il ne semble pas qu’une science générale de la conception se soit développée à la suite de Simon<sup>4</sup>, tandis que l’architecturologie a pu progresser de manière telle qu’il devient possible de se demander dans quelle mesure un domaine d’étude, malgré son caractère épistémologique régional, peut éclairer la conception en général. Sans pouvoir poser ici la question dans toute son ampleur, je tenterai de l’esquisser relativement à la situation actuelle, celle de l’épidémie en cours d’une part, celle de la ville de l’autre, en proposant que *l’espace de la conception* constitué en architecturologie puisse intéresser toute conception, architecturale ou urbaine, et même politique si l’on admet que le politique est concepteur par nécessité, comme lorsque le ministre de l’Éducation nationale se trouve avoir à statuer sur la « distanciation sociale ». Je reprendrai donc les trois items précédents en rapport avec la ville d’un côté, avec l’épidémie de l’autre

### ***CONCEPTION, ESPACE, ECHELLES ET MESURE CONCRETE DES VILLES***

Les trois thèmes de réflexion esquissés dans le texte précédent à l’occasion de l’épidémie de coronavirus peuvent aussi bien concerner la ville, bien évidemment. Que celle-ci ou les éléments qui la constituent soient le fait d’acteurs, d’auteurs, d’experts ou encore de citoyens associés dans des dispositifs approchant de l’idée de démocratie directe, son aménagement, ou ses aménagements, supposent que des décisions soient prises à l’endroit de mesures concrètes. De même que l’aménagement des villes suppose l’affectation de mesures, a-t-il fallu au ministre prendre des mesures de « distanciation » qu’on a dit sociales alors qu’elles étaient physiques, approchées de façons très diverses, selon qu’elle s’exprime de façon linéaire et pour autant variable (1m en France, 1,50m en Angleterre, 2 m ailleurs), surfacique (4 m<sup>2</sup>), ou volumique (le protocole relatif aux travailleurs en entreprises utilise les mots de « grand volume »), en termes de jauge (5 000 personnes) etc. On sent que les modalités suivant lesquelles sont déterminées des dimensions, entendues comme mesures concrètes relèvent d’une complexité dont nous n’avons pas la maîtrise conceptuelle comme l’ont souligné bien des commentaires.

---

<sup>2</sup> Herbert A. Simon, *Sciences des systèmes, sciences de l’artificiel*, Paris, Bordas, 1991.

<sup>3</sup> Spécificité que je logeais dans l’échelle entendue comme concept différenciant espace géométrique et espace architectural dans le livre *Sur l’espace architectural*, Paris, Dunod 1971 rééd. Parenthèses Marseille, 2003.

<sup>4</sup> On y parle plutôt de sciences de conception, entendues comme sciences ayant affaire à de la conception que de conception comme possible objet de science.

Mais avons-nous la maîtrise des outils conceptuels relatifs au dimensionnement des villes ? L'ouvrage de Thierry Paquot *Mesure et démesure des villes* présente à souhait nombre de cas et retrace les multiples interrogations qui, de Platon à Léopold Kohr, ont accompagné la pensée urbanistique, que celle-ci soit le fait de philosophes, de sociologues, d'historiens, de géographes, d'architectes ou d'urbanistes<sup>5</sup>.

### ***LES DIMENSIONS COMME MESURES CONCRETES***

Les auteurs ont tenté de prôner tel ou tel nombre de la population souhaitable pour une « bonne ville ». La façon dont sont pensées les mesures souhaitables à donner à celles-ci par les divers auteurs n'est pas moins intéressante que la valeur des chiffres préconisés. A l'examen, les démarches sont soit idéalistes, façon Platon qui recommande des entités de populations de 5040 habitants, soit empiristes, supposées pouvoir être fondées sur l'expérience, comme lorsque sont analysées les données de villes existantes et les corrélations observables entre leur taille et celle de certains aspects du bien-être attendu en matière de santé, d'éducation, de climat, de pollution et de bien d'autres paramètres encore qui ont été ou pourraient être envisagés. On est frappé, notamment dans le chapitre 2 intitulé « Des villes taillées sur mesure » (pp 95 à 173) par la place que tient une méthode qui consiste à analyser ce qu'il en est, dans les faits, des rapports supposés entre « taille » de ville « où il fait bon vivre », suivant une batterie de critères de « bien-être urbain » qui varient selon les auteurs comme le souligne justement Paquot (p 161). Il n'est pas jusqu'au « degré d'intensité de l'amitié par taille des villes » qui peut entrer en ligne de compte même si le calcul de cette intensité n'est évidemment pas sans poser problème, comme on l'imagine aisément.

Parfois la forme de la ville est prise en compte et justifie même, comme chez Platon, des chiffres précis en raison d'un postulat qui est à la fois arithmétique et géométrique et qui produit un chiffre d'une telle précision, – 5040 habitants –, que l'on ne peut la comprendre qu'en admettant la stipulation d'une forme géométrique entraînant un système duodécimal. Parfois la forme géométrique de la ville n'intervient aucunement et seule compte l'arithmétique de chiffres sans géométrie qui donnent lieu à des valeurs d'approximation extrêmement variables. Le Tableau récapitulatif des communautés idéales qu'en donne Paquot pp 167-168 montre les chiffres suivants : 4 000, 5 000, 6 000, 9 000, 10 000, 30 000, 50 000, 100 000, 220 000, 1 million, 6 à 8 millions, ... Ceux-ci concernent d'ailleurs, suivant les cas, des « villes », mais aussi bien des « blocs », des « quartiers », des « sections », des « aires de résidences », des « unités des familles », des « villages », des « unités de voisinage ». Soit une sorte d'inventaire à la Prévert des dimensions concernées qui donne à penser que la belle formule aristotélicienne des « justes mesures » pourrait n'être là que pour masquer la difficulté à déterminer des mesures justes.

---

<sup>5</sup> Thierry Paquot, *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, Paris, 2020.

## **LE MOT « DIMENSION »**

Le titre du premier chapitre de l'ouvrage de Paquot pose d'emblée la question des mots : « Les mots des maux ». En philosophe, l'auteur s'en tient au langage naturel (je ne dirai pas « ordinaire » pour ne pas l'embarquer à son insu dans telle ou telle « philosophie »). Sont examinés divers mots porteurs du mal que l'ouvrage vise à dénoncer : la démesure. Parmi eux la « juste mesure » est exprimée par le tonos des Grecs qui renvoie à l'action de « tempérer » entendue comme « combiner dans de justes proportions ». Une telle définition de la juste mesure, en termes de proportions, manque évidemment d'embrayer les mesures sur la réalité<sup>6</sup>. Or la conception suppose d'attribuer des dimensions concrètes à la réalité, qu'il s'agisse de nombre d'habitants, de surfaces construites, de densités, d'intensités etc. – s'agissant des villes –, ou qu'il s'agisse de distanciation physique en matière de lutte contre l'épidémie. Si les maux que Thierry Paquot a manifestement le souci d'écartier en soulignant la quantité d'auteurs qui, dans le fond, plaident pour le « petit » – au côté desquels il se range –, si ces maux sont introduits par les mots qui en parlent, l'attention n'est pas portée sur les maux dont peuvent être porteurs les mots eux-mêmes : « juste mesure », « petit », « grand », « dimension », « échelle » etc. Qu'entendre par là ?

Puisque la « taille » des villes est en question, le mot taille demanderait lui-même des éclaircissements conceptuels que l'évocation de telle ou telle étymologie ne suffit pas à critiquer. Thierry Paquot nous rappelle que le mot « taille » procède de l'idée de « couper », et qu'il concerne une « dimension déterminée ». Encore faut-il savoir de quelle « dimension » il s'agit - hauteur, largeur, population, emploi, amour...- et distinguer de celle-ci la valeur qui lui est attribuée qu'on appelle aussi ... « dimension ». Comme, en outre, le mot dimension est largement utilisé ici ou là de façon métaphorique, tant lorsqu'on parle des dimensions sociales de l'espace que de la dimension spatiale des sociétés, on peut penser que le chemin d'une conceptualisation de l'espace sera encore long à parcourir.

Le mot dimension lui-même demande à être précisé conceptuellement, tant il est susceptible de signifier aussi bien la taille que ce dont on évalue la taille. La géométrie nous dit que l'espace a trois dimensions, que la carte en a deux. Mais lorsque le tailleur prend les mesures de son client, il ne se limite pas à deux dimensions et s'il prend la « dimension » de la « taille » il prend aussi la « hauteur » de l'entre-jambe, soit deux dimensions essentielles pour un pantalon qui est un objet à trois dimensions... Les mots eux-mêmes, on le voit, ne sont pas sans porter leurs propres maux. Et comment s'accorder sur le traitement des maux de la ville relatifs à leur mesure, leur taille, leur dimension, leur grandeur, sans s'attacher aux mots eux-mêmes et sans proposer autant qu'il est possible des mots dont le sens soit univoque, c'est-à-dire ce que l'on peut nommer des concepts ?

Sans pouvoir reprendre ici le système de conceptualisation architecturologique concernant la mesure en tant qu'elle est conçue, le mot « dimension », tel que j'en ai proposé la conceptualisation permettra de faire admettre le concept d'espace de la conception qui pourrait servir à modéliser la conception de l'espace.

---

<sup>6</sup> Je ne reprendrai pas ici l'idée, que j'ai exprimé maintes fois ailleurs, selon laquelle l'échelle diffère de la proportion en tant qu'elle corrige celle-ci en vue d'assurer l'*embrayage* des mesures sur l'espace physique.



## ***DIMENSIONS DE L'ESPACE DE LA CONCEPTION***

Que l'on considère un triangle. Il est déterminé dès lors qu'un angle et deux côtés le sont. Il peut, aussi bien, être déterminé par la valeur attribuée à un côté et deux angles. Ou encore, il peut l'être par la valeur des trois côtés. Ces trois variantes sont des variables de l'espace de la conception et peuvent être entendues comme « dimensions » au sens classique et précis qui définit celle-ci comme variables indépendantes de cet espace que, du même coup, elles constituent. Le terme dimension est ici défini de façon non équivoque selon sa signification classique de variable indépendante. C'est pourquoi l'espace géométrique est réputé avoir trois dimensions, le plan deux dimensions et la ligne une seule. Les trois variantes permettant de concevoir un triangle de mesures déterminées peuvent donc elles-mêmes être considérées comme variables indépendantes d'un autre espace que l'espace géométrique, l'espace de la conception. Tandis que dans l'espace géométrique le triangle est une figure à deux dimensions, dans l'espace de la conception il est une figure à trois dimensions. Un tel espace comporte naturellement bien d'autres dimensions et pour installer le triangle, fut-il déterminé, dans l'espace il convient encore de l'y situer et l'y orienter. Soit une figure à six dimensions. On peut comprendre ainsi que le tailleur puisse multiplier les dimensions qu'il prend en compte pour assurer une bonne taille. Toutefois certaines sont liées entre elles de sorte que leur indépendance n'est, in fine, que relative. Prendre en compte la taille des villes supposerait d'examiner les possibilités de hiérarchisation ou de priorisation des dimensions de l'espace de la conception, ce qui n'est guère envisagé par les auteurs que commente Thierry Paquot.

Pour utiliser un exemple, cette fois fourni par la situation épidémique actuelle : ne devrait-on pas distinguer la « distance sociale » selon qu'est concernée une dimension de face à face comme par exemple celle du commerçant et une dimension de côte à côte, comme celle des élèves dans la classe ? N'est-il pas juste que la norme dans un bureau soit exprimée, non de façon linéaire, mais surfacique ? Doit-on critiquer le manque de précision de l'expression de « grand volume » de l'espace de travail employée dans le protocole de l'exécutif ou en apprécier la porte qu'il ouvre au dialogue social en raison même de la liberté d'interprétation qu'il offre<sup>7</sup> ? De telles questions demanderaient encore que soit pris en compte le caractère proprement épistémologique de la différence qui doit être faite entre prise de mesure d'objets donnés et attribution de mesure à des objets en conception : l'idée même de conception change la nature du concept de mesure<sup>8</sup>. Et tandis que les auteurs cités par Thierry Paquot proposent des mesures, le plus souvent en appuyant les décisions sur l'analyse de cas antérieurs, l'espace de la conception, constitué par les métadimensions que sont ces dimensions<sup>9</sup>, offre la possibilité d'envisager les mesures en termes

---

<sup>7</sup> Guillaume de Calignon, "Un protocole qui ouvre une porte au dialogue social." (*Les Echos*, 1er septembre 2020, p. 20)

<sup>8</sup> Les deux principes de *conception* et de *mesure* fondent le projet scientifique de l'architecturologie.

<sup>9</sup> J'ai proposé ailleurs de nommer *métadimensions* les variables indépendantes de l'espace de la conception – au nombre de trois pour le triangle comme on l'a vu – à seule fin d'éviter la confusion entre dimensions de l'espace géométrique euclidien et dimensions de l'espace de la conception. Mais les unes et les autres sont entendues comme variables indépendantes. Elles diffèrent par l'espace pris en considération : espace de la conception ou espace physique, que celui-ci soit celui de l'habitant, du géographe, de l'aménageur, de l'architecte ou de l'urbaniste. Le terme de métadimension intéresse donc tel ou tel domaine d'application éventuel. En architecturologie, il ne désigne pas autre chose que la dimension architecturologique (Philippe Boudon, *Entre géométrie et architecture*, Editions de la Villette, Paris, 2019, p. 62).

d'alternatives – telles celles qui concernent les possibilités de déterminer un triangle – susceptibles de nourrir les choix de décideurs, de politiques ou de citoyens. Le concept d'espace de la conception ainsi constitué par les dimensions qu'il offre à titre d'alternatives peut, comme on le voit, concerner non moins la conception de l'espace de la classe, que celle de l'espace de la ville. Reste à savoir comment y intervient l'épineuse question de l'échelle.

### ***ECHELLE(S)***

Pour aborder la question de l'échelle dans sa complexité, il convient de compléter le concept de dimension tel que je l'ai exposé ci-dessus par ceux de pertinence et de référence que j'ai introduits en architecturologie pour définir une opération complexe d'échelle architecturologique<sup>10</sup>. Une expression ordinaire telle que : « la bonne échelle pour ceci ou pour cela est l'échelle du canton » le montre, dans laquelle « ceci » et « cela » concernent la dimension, « bonne » concerne la pertinence, et « canton » concerne la référence.

Cette réduction délibérée de la complexité du mot « échelle » permet de rendre compte des opérations d'attribution de mesure – épistémologiquement différentes des opérations de prise de mesure comme je l'ai indiqué dans le premier texte – et de développer dans sa complexité l'espace de la conception.

### ***CHANGEMENT D'« ECHELLE », CHANGEMENTS D'ECHELLES.***

En redéfinissant architecturologiquement le terme d'échelle, il est dès lors constitué des trois composantes réunies dans une opération complexe d'attribution de mesure nommée échelle architecturologique. Le mot échelle se trouve alors pluralisé en de multiples aspects et la signification de l'expression « changement d'échelle », si souvent rencontrée mais rarement explicitée, peut elle-même s'éclairer diversement, selon qu'elle sous-entend changement de référence, changement de dimension ou changement de pertinence. Ainsi paraît-il envisageable de déployer l'espace des possibles de la conception. Telle est la façon que je propose ici de constituer en système les trois thèmes de réflexion que j'ai introduits dans le texte précédent.

---

<sup>10</sup> La recherche architecturologique étant d'ordre conceptuel, elle entraîne la construction d'un langage qui peut se présenter comme un jargon au bon sens du terme. Reste que rien n'interdit d'utiliser ce langage de façon ordinaire, indépendamment de tout souci de conceptualisation ou encore selon une reconceptualisation procédant du domaine d'application concerné.